

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU MINISTRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS, MINISTRE
RESPONSABLE DE LA JEUNESSE ET MINISTRE
RESPONSABLE DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

MONSIEUR MATHIEU LACOMBE

À L'OCCASION DU 25^e CONGRÈS
DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DE LA PRODUCTION MÉDIATIQUE

QUÉBEC, LE 3 JUIN 2025

Le texte prononcé fait foi

- Madame Hélène Messier, présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique, de même que toute son équipe;
- Mesdames et Messieurs;
- Chères participantes et participants.

- Bonjour.
- J'avais très hâte de vous revoir cette année encore. Merci beaucoup de l'invitation.
- J'avais hâte de venir vous parler, parce que tant en production télé qu'en cinéma, le milieu de

l'audiovisuel fait face à de nombreux défis. Vous le savez aussi bien que moi.

- La révolution numérique fait sentir ses effets partout :

- Elle change les habitudes de consommation des Québécois : des changements qui, à leur tour, bousculent toute l'industrie.
- Rajoutez à ça la baisse mondiale de la production, la concurrence fiscale à l'échelle planétaire, l'effet des dernières grèves à Hollywood et les

récentes menaces du gouvernement américain...

- Tout ça apporte le constat qu'il faut s'adapter, mais qu'en plus, on doit le faire dans un climat d'incertitude.
- C'est toute une époque! Disons qu'on n'a pas choisi l'époque la plus tranquille pour travailler dans le domaine!
- Pas la plus tranquille, mais assurément une où l'industrie a besoin de nous plus que jamais. Une époque où l'industrie a

besoin qu'on se mobilise et qu'on soit
audacieux!

- Alors qu'est-ce qu'on fait?

- Premièrement, il faut se rappeler que **nous pouvons agir.**
- On n'est pas à la merci des événements.
- Lorsque je suis arrivé à la tête du ministère, j'ai rencontré beaucoup de monde. J'ai **écouté** beaucoup de monde, dont l'AQPM.
- Le constat que j'ai fait, très rapidement, c'est que le système actuel ne fonctionne plus. Le constat que j'ai fait, très rapidement, c'est que la

transition numérique de notre secteur ne pouvait plus attendre.

- Faisons un pas de recul.
- La culture québécoise a bien tiré son épingle du jeu au XX^e siècle parce que **nous avons su** suivre les évolutions technologiques :

- On s'est taillé une place sur les ondes radio.
- On s'est doté d'une télévision authentiquement québécoise.
- On s'est créé un cinéma véritablement national.

- Or, si on veut une culture québécoise forte qui va traverser le XXI^e siècle, une culture nationale qui exprime ce qu'on est, une culture qui va encore toucher le cœur des Québécoises et des Québécois en 2025, en 2030 et en 2050, **il faut** réussir notre transition numérique!
- C'est ma priorité, comme ministre. C'est le mandat que je me suis donné, quand j'ai été nommé : donner à nos industries culturelles tous les outils dont elles ont besoin pour passer à travers le virage numérique du XXI^e siècle.

- C'est pourquoi, dès le début de mon mandat, j'ai affirmé qu'il fallait légiférer pour assurer la découvrabilité de nos contenus culturels sur les grandes plateformes numériques.
- Je me rappelle des réactions, au départ, qui étaient pour le moins... sceptiques!
- Est-ce que le Québec a les pouvoirs de légiférer?
- Est-ce que le Québec peut, véritablement, se tenir debout devant les grandes plateformes?
- Il y avait beaucoup de sourcils levés, devant ce projet.

- Au mois de mai 2023, j'ai donc mandaté un comité-conseil pour trouver les meilleurs outils possibles pour que le Québec légifère sur la découvrabilité de nos contenus culturels.
- Les experts ont non seulement conclu **qu'il est nécessaire** pour le Québec d'avoir une loi pour protéger l'accès des Québécois à leur culture, mais il a aussi identifié les **meilleures façons de faire**, dans notre propre champ de compétence.

- C'est ça qui a mené au projet de loi 109, que j'ai déposé le 21 mai à l'Assemblée nationale.
- Avec ce projet de loi, je souhaite qu'on active tous les leviers à la disposition du Québec pour mettre de l'avant les contenus culturels francophones originaux sur les grandes plateformes.
- Je veux aussi favoriser la visibilité des services de visionnement locaux sur les téléviseurs intelligents. Pensons aux plateformes numériques des médias publics que sont Radio-Canada, Télé-Québec et TV5, mais aussi

aux plateformes des grands médias de chez nous
comme Illico+ ou Crave, par exemple.

- S'il est adopté, le projet de loi viendra affirmer la souveraineté culturelle du Québec en inscrivant **un droit** à la découvrabilité des contenus culturels francophones dans la *Charte québécoise des droits et libertés*, en plus d'édicter la toute première loi québécoise sur la découvrabilité des contenus culturels d'expression originale de langue française, dont je viens de vous parler.

- J'en profite pour vous dire directement que le choix pour du contenu *francophone* plutôt que *québécois* n'est pas le fruit du hasard.
- C'est une décision qui a été prise, notamment, pour respecter nos accords commerciaux, notamment l'ACEUM avec les États-Unis et le Mexique, en faisant preuve d'une saine prudence.
- Mais il y a aussi, derrière ce choix, un élément stratégique de solidarité avec la Francophonie. Nous avons le même enjeu, nous participons au même combat!

- **Nous** ouvrir à la francophonie internationale, ça ouvre aussi la porte pour que la Francophonie **s'ouvre encore plus à nous**, à nos séries, à nos films.
- On a tout à gagner! D'ailleurs, nos séries et nos films sont toujours parmi les plus populaires sur une plateforme comme TV5 Monde+.
- Au jeu de l'ouverture, je pense qu'on a donc tout à gagner.
- Des consultations particulières auront lieu cet automne sur le projet de loi. Nous aurons

l'occasion d'en reparler ensemble. J'ai très hâte d'étudier ce projet de loi avec vous.

+++

- On agit aussi sur la scène internationale.
- Comme je vous le disais d'entrée de jeu, les enjeux de découvrabilité ne concernent pas que le Québec. Beaucoup d'autres gouvernements font face aux mêmes défis.
- C'est pourquoi, à mon invitation, près d'une quarantaine de gouvernements et d'États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, dont près de 20 ministres de la

Culture, se sont réunis dans notre capitale nationale, à Québec, pour tenir la 5^e Conférence des ministres de la Culture de l'Organisation internationale de la Francophonie.

- On a échangé sur l'avenir du français dans l'univers numérique et on a cherché les meilleurs moyens **de contribuer** à la découvrabilité de nos cultures respectives, en français.
- La Déclaration de Québec, qui a été signée en conclusion de nos travaux, repose sur une série d'engagements.

- Le plus important : tous les pays et les États membres se sont engagés à adopter des politiques, des lois et des mesures pour encadrer les grandes plateformes sur leur territoire.
- Comme on le fait déjà ici, au Québec.
- **C'est ça, la stratégie** que je mène sur la scène internationale; encourager les autres pays :
 - à faire comme nous, à nous emboîter le pas;
 - à tenir un discours commun face aux acteurs du secteur numérique, que ce soient les opérateurs des plateformes

ou les fabricants d'appareils
connectés;

- à trouver des moyens de travailler ensemble pour mieux gérer nos métadonnées.
- On a donc fait un pas de géant, avec cet engagement des ministres de la Culture de la Francophonie. **Il faut** que la Francophonie fasse front commun.
- Mais la découvrabilité de nos contenus culturels, c'est davantage qu'un combat québécois ou

francophone. C'est un combat pour la survie de toutes les cultures nationales.

- La prochaine étape, c'est donc l'adoption d'un protocole, à l'UNESCO, pour que tous les pays et tous les États signataires de la *Convention de 2005 sur la promotion et la protection des expressions culturelles* s'engagent eux aussi à légiférer.
- Depuis mon entrée en fonction, c'est un chantier sur lequel je travaille, c'est un chantier où le Québec, comme en 2005, est un leader sur la scène internationale.

- Le moment de vérité sera le mois prochain, les 18, 19 et 20 juin, à l'UNESCO, alors que se tiendra un important vote sur ce protocole.
- Évidemment, je suis en faveur. Évidemment, le Québec est en faveur.
- J'espère que tous les autres États vont se rallier à nous, pour envoyer un message clair : il est terminé, le temps où les plateformes numériques n'avaient que leurs propres intérêts à honorer. Désormais, les gouvernements veulent intervenir pour préserver la vitalité de leur culture.
- Je suis très fier que le Québec soit un des leaders de tout ça, sur la scène internationale.

+++

- **Si on revient chez nous**, il y a d'autres gestes qui doivent être posés.
- Autre action concrète, donc : la semaine dernière, j'ai déposé un autre projet de loi, qui vient donner plus d'outils à la SODEC, notamment pour appuyer nos entreprises culturelles qui, devant les changements qui sont devant nous, ont besoin de se consolider, de faire des acquisitions, de repenser leurs modèles d'affaires.
- Vous savez, on parle beaucoup **des programmes** de la SODEC, mais on ne parle selon moi pas assez de sa **Banque d'affaires**, qui est là pour

vous appuyer, qui a **toute l'expertise** de ce milieu qui est le nôtre, pour aider nos entreprises culturelles à relever les défis.

- Pour ça, ça prend des moyens.
 - Le projet de loi, quand il sera adopté, va donc capitaliser la Banque d'affaires de la SODEC d'une somme de 200 M\$ supplémentaires.
 - C'est 11 fois plus de fonds destinés à vous appuyer dans votre développement.
 - La SODEC, avec sa Banque, pourra maintenant investir en capital-actions,

ce qui n'était pas possible jusqu'à maintenant.

- Je le disais, plus tôt : il faut donner à nos industries culturelles tous les outils dont elles ont besoin pour traverser le XXI^e siècle.

+++

- Il reste **une dernière** action dont je veux vous parler, et non la moindre :
 - *Le Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec.*
- Je le disais d'entrée de jeu : quand je suis arrivé, un des premiers constats que j'ai faits, c'est que

le modèle actuel, la chaîne entre le moment où quelqu'un a une idée et où cette idée est diffusée sur un écran : tout ça ne fonctionne plus!

- Le modèle actuel, il est hérité d'une époque où Internet n'existait même pas.
- Le fonds des médias est en décroissance.
- Le crédit d'impôt sert à autre chose que ce pourquoi il a été créé.
- Le financement intérimaire, pour emprunter la valeur des crédits d'impôt, coûte une fortune aux entreprises.

- Les diffuseurs sont pris dans un système où le public se détourne, en même temps que les revenus.
- Les jeunes, particulièrement, investissent de nouvelles plateformes.
- Pendant ce temps – c'était le Gala Influence Communication en fin de semaine – de nouveaux créateurs de contenus en ligne émergent et veulent aussi du soutien.
- Bref, il faut revoir notre modèle.
- Je sais que ça a stressé beaucoup de monde, quand j'ai commencé à en parler.

- Mais on ne peut pas faire l'économie de ces questions courageuses, si on veut vraiment passer au travers de cette révolution numérique en culture.
- Le mandat que j'ai confié, en 2024, à Monique Simard et à Philippe Lamarre, c'est d'établir les bases d'un plan, pour notamment permettre à l'industrie cinématographique et audiovisuelle de réussir son virage vers le numérique.
- L'objectif est que les œuvres audiovisuelles, financées par des fonds publics, continuent de

joindre les publics, qu'elles soient plus facilement accessibles aux Québécois, où qu'ils soient.

- Il faut aussi que le gouvernement s'ouvre à de nouveaux formats de contenus, comme les balados ou les contenus créés explicitement pour les plateformes comme YouTube, TikTok ou Instagram.
- On doit penser à de la production multiplateforme, revoir la gestion des droits pour qu'une œuvre puisse facilement voyager d'un premier, à un deuxième, puis à un troisième écran plutôt que de disparaître de la circulation comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

- Il faut rendre les coproductions internationales plus faciles et plus intéressantes à réaliser.
- Je rêve de films québécois tournés au Maroc, au Sénégal ou en Côte d'Ivoire.
- Je rêve de séries où des talents français et québécois partagent ensemble l'écran.
- Je rêve de voir nos acteurs et nos réalisateurs être encore plus reconnus en France, en Belgique, en Suisse.
- Je rêve, mais surtout, **je réfléchis** et j'agis pour qu'on se lance à l'assaut du monde numérique, pour que notre culture et nos talents y soient propulsés.

- Je ne veux pas uniquement protéger l'accès des Québécois à leur culture, dans un geste de protection, de repli: je veux que la culture québécoise **profite** de la révolution numérique pour **se propulser** à l'international.
- C'est un gros mandat et j'imagine que vous avez aussi hâte que moi de prendre connaissance du plan d'intervention que le groupe de travail va me proposer pour l'avenir de l'industrie!
- Je m'attends à recevoir ce rapport cet été. On en reparlera donc à l'automne pour discuter des recommandations.

- J'ai confiance que ce rapport nous aidera à dynamiser nos industries et j'ai confiance que nos industries sauront avoir l'ouverture d'esprit nécessaire pour que ça fonctionne.
- Puis je vous rassure : l'intention, c'est que tout le monde y trouve son compte, c'est d'être rassembleur et de trouver des solutions pour tous les maillons de la chaîne.

+++

- Le thème de ce 25^e Congrès, *S'unir pour l'avenir*, résume merveilleusement bien le plan de match des prochains mois.

- Il faut travailler ensemble! Ici, comme sur la scène internationale!
- Si la culture québécoise survit au XXI^e siècle, ce ne sera pas le fruit du hasard.
- Ce sera parce des gens, comme nous ici aujourd'hui, auront **rêvé si fort** et auront **déployé tant d'énergie** qu'une fois de plus encore, comme ce fut souvent le cas dans notre histoire, nous réussirons à préserver la culture québécoise pour la laisser en héritage à de nouvelles générations.

- J'ai profondément confiance en votre expertise, en votre talent et en votre audace, pour continuer à proposer des histoires qui touchent le cœur des gens.
- Alors, n'arrêtez ni de rêver ni d'agir.
- Le Québec **a besoin de vous** pour que sa culture réussisse son passage à l'ère du numérique et traverse le siècle.
- D'ici la fin de mon mandat, en tout cas, mon ministère, mon cabinet et moi **allons continuer** de rêver et d'agir.

- J'espère que je pourrai aussi compter sur vous pour la suite. La culture québécoise, notre culture, mérite qu'on se batte ensemble pour elle.
- Merci et bonne fin de congrès à tout le monde!